

Aménagement de la circulation et du stationnement - Amboise

Rue Nationale : ouverture des commerces les dimanches de décembre

Jusqu'au 30 décembre 2024 : la circulation des véhicules est interdite tous les dimanches et lundis entre 10h et 19h.

Référence arrêté municipal n°24-AT-0306

Rue Rabelais : ouverture des commerces les dimanches de décembre

Le 23 décembre 2024 : la circulation des véhicules est interdite 30 rue Rabelais. Une déviation est mise en place.

Référence arrêté municipal n°24-AT-0303

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr